



COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CDENF)

11^e réunion du Bureau

Strasbourg, 28 et 29 septembre 2023

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Rosário Farmhouse (Portugal), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les membres du Bureau (Belgique, Italie, Norvège et Slovénie). Les membres du Bureau se déclarent pleinement satisfaits de l'événement de lancement de l'étude [Barnahus : une odyssée européenne](#), auquel ils ont participé conjointement avec les membres du Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote) durant la première matinée de leur réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il est reproduit à l'annexe I. La liste des participants figure à l'annexe II.

3. Informations communiquées par le Secrétariat

Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de la préparation du premier rapport de mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2022-2027) en vue de sa présentation au CDENF lors de sa 8^e réunion plénière.

Le Secrétariat informe le Bureau de la nouvelle proposition de projet intitulée « Promouvoir les droits des enfants, notamment dans le cadre de la Stratégie 2022-2027 pour les droits de l'enfant » (VC 3556). Toutes les activités développées dans le cadre de ce projet multilatéral contribueront directement à la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant via ses six domaines prioritaires (une vie sans violence pour tous les enfants ; l'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants ; l'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre ; une justice adaptée aux besoins de tous les enfants ; donner la parole à chaque enfant ; les droits des enfants dans les situations de crise ou d'urgence) au cours des quatre prochaines années. Les délégations nationales qui souhaitent soutenir ce projet au moyen de contributions volontaires sont invitées à contacter le Secrétariat du CDENF pour de plus amples détails.

4. Priorités et programme de travail du CDENF

Le Bureau prend note du programme de travail actualisé du CDENF visant à élaborer les livrables de 2024, sous réserve de l'adoption par le Comité des Ministres du nouveau mandat pour le CDENF et ses organes subordonnés pour les années 2024-2027.

5. 8^e réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 14-16 novembre 2023)

Le Bureau examine et approuve le projet d'ordre du jour de la 8^e réunion plénière qui se tiendra à Strasbourg du 14 au 16 novembre 2023, ainsi que la note conceptuelle et le projet de programme relatifs à un échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement. Il charge le Secrétariat d'étudier la possibilité d'inviter des enfants ayant contribué à l'Observation générale n° 26 (2023) de la CIDE sur les droits de l'enfant et l'environnement à participer en ligne à cet échange thématique.

6. Organes subordonnés et groupes du CDENF : point sur les activités en cours

6.1 Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)

Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat et salue les progrès marqués par le CJ/ENF-ISE pour finaliser le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de son projet d'exposé des motifs, dont l'examen conjoint et l'approbation (pour le projet de recommandation) et l'adoption (pour l'exposé des motifs) par le CDCJ et le CDENF auront lieu le 16 novembre lors d'une session conjointe organisée au cours de la 8^e réunion plénière du CDENF.

Le Bureau prend note des informations fournies concernant les considérations exprimées par le Bureau du CDCJ lors de sa réunion (13-14 septembre 2023). Il partage l'avis du Bureau du CDCJ qui estime qu'il serait souhaitable que le Comité des Ministres adopte le projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ainsi que le projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement de façon concomitante à la fin de 2024, étant donné la proximité et la corrélation entre les deux projets de recommandations, ainsi que l'achèvement simultané des outils de mise en œuvre des deux recommandations.

6.2 Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)

(principaux livrables n^{os} 8-11 du CDENF)

Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les résultats de la première réunion de l'ENF-VAE (17 et 18 mai 2023), les préparatifs de sa 2^e réunion (11 et 12 octobre 2023) et le programme de travail du Comité d'experts disponible prochainement.

6.3 Groupe de rédaction sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP)

(livrable principal n° 4 du CDENF)

Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les progrès marqués pour finaliser le guide à la lumière des commentaires formulés par le CDENF et par le Comité directeur pour les droits de l'homme dans le domaine de la biomédecine et de la santé (CD-BIO), en vue de sa finalisation et de son adoption, en coordination avec le CD-BIO, lors de la 8^e réunion plénière du CDENF, et se réjouit de la perspective d'une publication du guide en ligne après son adoption.

7. Autres livrables principaux du CDENF

7.1. Étude cartographique sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale de qualité

(livrable principal n° 5 du CDENF)

Le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de l'élaboration de l'étude cartographique, sur la base des informations reçues de la part des délégations, et d'un potentiel retard dans la finalisation des travaux en raison de la nécessité d'accorder aux consultants un délai supplémentaire pour soumettre leur avant-projet.

7.2. Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme

(livrable principal n° 5 du CDENF)

Le Bureau prend note du projet de rapport établi par les consultants sur la base des réponses à l'enquête fournies par les délégations du CDENF, et formule ses premiers commentaires concernant le projet.

7.3. Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration

(livrable principal n° 7 du CDENF)

Le Bureau :

- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur l'état d'avancement de l'élaboration du rapport, dont les premières conclusions seront présentées par les consultants à la 8^e réunion plénière ;
- prend note avec satisfaction de la méthodologie présentée par le consultant pour les consultations avec les enfants ; tient un échange de vues avec le consultant et convient qu'il serait souhaitable que deux autres États membres participent au processus de consultation des enfants ;
- se félicite du souhait exprimé par la délégation mexicaine de mener des consultations parallèles avec les enfants au Mexique et suggère que le CDENF soit informé des résultats de ces consultations sous une forme adaptée.

7.4. Rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle

(livrable principal n° 16 du CDENF)

Le Bureau prend note des informations fournies concernant l'état d'avancement de l'élaboration de ce rapport, qui devrait être finalisé d'ici à la fin de 2024.

8. Méthodes de travail du CDENF

Le Bureau prend note de la présentation des activités et des livrables d'autres comités dans le cadre de leur projet de mandat et charge son Secrétariat de suivre les activités pertinentes des autres comités et organes en vue d'assurer la contribution/représentation du CDENF, en tant que de besoin.

9. Activités de coopération

a) Point sur la création du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU)

Le Bureau est informé des préparatifs des deux premières réunions du CGU : la première réunion (« zéro ») aura lieu en ligne le 4 octobre et la deuxième réunion les 30 novembre et 1^{er} décembre. Il procède à un échange de vues avec le Secrétariat sur des questions pratiques.

Le Bureau propose que Ružica Boškić (Slovénie) assiste aux réunions du CGU en sa double qualité de déléguée nationale et de représentante du CDENF.

b) CP4 Europe

Le Bureau se déclare pleinement satisfait de la qualité des résultats du projet de coopération CP4 Europe et procède à un échange de vues avec le Secrétariat sur les enseignements à tirer pour les activités futures concernant le processus administratif. Compte tenu des retours d'expérience formulés par les délégations participantes, le Bureau demande que, pour les prochains appels à participation à de telles activités, la répartition des tâches entre les différents acteurs soit clairement définie dès le départ, afin de permettre aux délégations de prévoir la charge administrative et financière adéquate.

Le Secrétariat assure que les retours d'expérience ont bien été pris en compte et qu'il s'agissait là d'une situation unique en son genre, car le projet était une première, tant du point de vue de la structure que du fond. Le Secrétariat explique également que le cadre procédural de la coopération future fera encore l'objet d'adaptations afin de faciliter le processus de mise en œuvre et de suivi.

10. Questions diverses

Joost Van Haelst (Belgique) informe le Bureau de l'initiative prise par la Belgique dans le cadre de la prochaine présidence belge de l'UE (printemps 2024) pour inscrire les agendas politiques européens et internationaux en matière d'enfants, de jeunes et de droits des enfants à l'ordre du jour du Conseil des ministres de la jeunesse.

La Belgique met donc à jour l'état des lieux préparé pour le Conseil qui est mis à jour tous les deux ans (<https://www.vlaanderen.be/publicaties/the-european-and-international-policy-agendas-on-children-youth-and-childrens-rights-state-of-the-art-update-2021> uniquement en anglais).

Les délégations intéressées à formuler des commentaires, notamment sur les informations sur les activités du Conseil de l'Europe, sont invitées à le faire avant le vendredi 13 octobre 2023 par e-mail à Joost Van Haelst.

Le Bureau prend note du fait que les agendas politiques européens et internationaux en matière d'enfants, de jeunes et de droits des enfants feront l'objet d'un séminaire d'experts les 22 et 23 janvier 2024 (Louvain, Belgique).

11. Date et lieu des prochaines réunions

Le Bureau prend note des dates de réunion suivantes :

12^e réunion du Bureau du CDENF : 11-12 avril 2024, horaires et lieu à confirmer.

Réunions plénières du CDENF :

- 8^e réunion plénière du CDENF : 14-16 novembre 2023, Strasbourg, dont une session conjointe avec le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) le 16 novembre 2023
- 9^e réunion plénière du CDENF : 28-30 mai 2024, à confirmer
- 10^e réunion plénière du CDENF : 5-7 novembre 2024, à confirmer

12. Approbation du rapport de réunion

Le rapport de réunion est diffusé peu après la réunion et approuvé par tous les membres du Bureau par procédure écrite.

Annexe I - Ordre du jour

1.	Ouverture de la réunion	
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	CDENF/Bu(2023)OJ3
3.	Informations communiquées par le Secrétariat	Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)
4.	Priorités et programme de travail du CDENF <i>Action requise :</i> - prendre note du programme de travail révisé pour soumission au CDENF à la 8 ^e réunion plénière	Mandat du CDENF pour 2022-2025 CDENF(2023)04rev2 Programme de travail du CDENF (en anglais)
5.	8^e réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 14-16 novembre 2023) <i>Action requise :</i> - examiner l'ordre du jour de la 8 ^e réunion plénière	CDENF(2023)OJ3prov Projet d'ordre du jour CDENF(2023)21 Note conceptuelle concernant un échange thématique sur les droits de l'enfant et l'environnement
6.	Organes subordonnés et groupes du CDENF	
6.1	Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) (principaux livrables n^{os} 2 et 3 du CDENF) - Point oral sur l'état d'avancement des travaux -	Mandat du CJ/ENF-ISE CJ/ENF-ISE(2023)01rev Méthodes et programme de travail CJ/ENF-ISE(2023)OJ2 Projet d'ordre du jour de la 8 ^e réunion
6.2	Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE) (principaux livrables n^{os} 8-11 du CDENF) - Point oral sur l'état d'avancement des travaux -	Mandat de l'ENF-VAE(2023)01 Méthodes et programme de travail ENF-VAE(2023)PV01 Rapport de la 1 ^e réunion
6.3	Groupe de rédaction sur l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé (BIO/ENF-CP) (livrable principal n^o 4 du CDENF) <i>Action requise :</i>	CDENF(2023)14rev Projet de guide sur la participation des enfants aux décisions relatives à leur santé

	- <i>prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les progrès réalisés en vue de l'adoption conjointe du guide par le CDENF et le CD-BIO lors de leurs prochaines réunions plénières</i>	
7.	Autres livrables principaux du CDENF	
7.1	Rapport sur l'accès des enfants à des soins de santé mentale (livrable principal n° 5) - <i>Point oral sur l'état d'avancement des travaux</i>	CDENF(2023)10Rev Schéma du rapport et méthodologie
7.2	Rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme (livrable principal n° 6) <i>Action requise :</i> - <i>prendre note du projet de rapport établi sur la base des réponses des délégations à l'enquête et formuler les premiers commentaires concernant le projet</i>	CDENF(2023)22 Projet de rapport sur les enfants défenseurs des droits de l'homme
7.3	Rapport d'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration (livrable principal n° 7) <i>Mesure à prendre : prendre note</i> - <i>des informations fournies par le Secrétariat</i> - <i>de la méthodologie mise au point pour la consultation ciblée des enfants</i>	CM/Rec(2019)11 Recommandation CM/Rec(2019)11 sur un régime de tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration Méthodologie de consultation avec les enfants (résumé, en anglais)
7.4	Rapport sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle (livrable principal n° 16) - <i>Point oral sur l'état d'avancement des travaux -</i>	CDENF(2023)20 Schéma et questionnaire pour l'étude cartographique
8.	Méthodes de travail du CDENF <i>Action requise :</i> - <i>sur la base des informations fournies par le Secrétariat, identifier les comités et organes du Conseil de l'Europe dans lesquels il serait particulièrement pertinent que le CDENF soit représenté au cours du prochain biennium</i>	Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail CDENF(2022)12 Méthodes de travail du CDENF : approche thématique commune et coopération
9.	Activités de coopération a) <i>Point sur la création du Groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine</i> b) <i>CP4 Europe (projet conjoint UE-CdE)</i>	CDENF(2023)PV2 CDENF(2023)19 (restreint) Vers la création du CGU - Document d'information Site internet CP4 Europe

10. Questions diverses

11. Date et lieu des prochaines réunions

12. Approbation du rapport de réunion

ANNEXE II – Liste des participants

Membres du Bureau

Rosário Farmhouse (présidente)
Présidente de la Commission nationale pour la promotion des droits et la protection des enfants
et des jeunes
Portugal

Ružica Boškić (vice-présidente)
Secrétaire
Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances
Slovénie

Solvor Bäcklund
Conseillère principale
Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et des affaires familiales

Alfredo Ferrante
Chef de service
Service des politiques familiales
Présidence italienne du Conseil des Ministres

Joost van Haelst
Chargé de mission Droits de l'enfant
Département de la culture, de la jeunesse et des médias
Gouvernement flamand

DGII – Direction générale de la démocratie – Division des droits des enfants

Katrin Uerpmann
Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Zeynep Usal-Kanzler
Co-secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)

Maria Asensio-Velasco
Juriste assistante